



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Jean Jaurès  
BP 39  
59490 SOMAIN

[mairie@ville-somain.fr](mailto:mairie@ville-somain.fr) /  
[urbanisme@ville-somain.fr](mailto:urbanisme@ville-somain.fr)

Lille, le 21 septembre 2017

Objet : Révision allégée du PLU de Somain – Cités Minières (59)  
**Information d'avis tacite de l'autorité environnementale**  
N° d'enregistrement Garance : 2017-1711

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 20 juin 2017 pour avis l'autorité environnementale sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia CORREZE-LENEE

Copies : Préfecture de département  
DREAL Hauts-de-France